



**Candidature à la fonction de Directeur/Directrice de programme
du Collège international de philosophie, juillet 2019 à juin 2025**

– Éléments du dossier –

1. Formulaire d'inscription (dernière page du présent document)
2. Projet de recherche théorique développé (de 20 000 à 25 000 signes)
3. Résumé du projet (2 500 signes)
4. Perspectives de mise en œuvre du programme pour les trois premières années de la direction de programme et de participation aux différentes activités collégiales mentionnées dans la lettre d'information - rubrique "Mise en oeuvre" (de 2 500 à 5 000 signes). Dans ce cadre peuvent être évoquées les collaborations possibles avec d'autres chercheurs, institutions et collectifs français et étrangers.
5. Curriculum vitae et bibliographie complète (de 2 à 5 pages maximum)

Dossier complet (**incluant le formulaire en ligne**) à adresser

- en **4 exemplaires papier** à :

Monsieur Jean-Philippe Pénasse, Responsable Administratif
Collège international de philosophie
1 rue Descartes, 75005 Paris, France

- **et en remplissant le formulaire en ligne** à l'adresse suivante :

<https://form.jotforme.com/CIPhFormulaires/renouvellement2019>

Dates d'envoi des candidatures : du **1er décembre
2018 au 15 février 2019** (cachet de la poste faisant foi
pour la version papier, 23h59 heure française pour la
soumission du formulaire en ligne, **les deux versions
devant être identiques**)

Lettre d'information

Le Collège international de philosophie, composante de l'Université Paris Lumières, procédera, en 2019, au renouvellement partiel de son Assemblée collégiale, en élisant 25 nouveaux directeurs et directrices de programme (DP). Conformément à ses statuts, ces DP seront nommé(e)s par le Conseil du Collège sur proposition d'une commission de sélection composée de sept membres de l'Assemblée Collégiale, de quatre membres du Comité Scientifique et de trois personnalités extérieures.

Aucun titre, universitaire ou autre, n'est requis pour postuler à une direction de programme.

Les DP sont nommé(e)s pour une période de trois ans renouvelable une fois consécutivement, selon la répartition suivante :

- au moins 17 DP en France
- au moins 6 DP à l'étranger
- les 2 dernières directions de programme seront attribuées indifféremment à des chercheurs en France ou à l'étranger au cours de la procédure de sélection, en fonction de la qualité des dossiers.

Le projet de recherche, obligatoirement individuel, est la pièce essentielle du dossier.

Les résultats seront communiqués en juin 2019, après validation par le Conseil du Collège (aucune communication des résultats aux candidats ne sera effectuée avant cette dernière étape).

Les nouvelles directions de programme prendront effet à l'automne 2019.

Principes sur lesquels repose le fonctionnement général du Collège

L'ensemble des DP de programme forme l'Assemblée collégiale, qui met en œuvre les recherches menées au sein du Collège.

Une direction de programme est conçue comme la mise en œuvre d'un programme de recherche original, destiné à se développer pendant une période pouvant aller jusqu'à six ans.

Axes généraux de la recherche au Collège

Le Collège est constitué par une quadruple ouverture :

- 1.** Ouverture de la philosophie, entendue comme champ disciplinaire spécifique, sur d'autres champs, par l'interrogation de nouvelles formes d'expérience et de transmission de la pensée.
- 2.** Ouverture internationale. Le Collège est un espace international de travail philosophique. Certains de ses directeurs de programme exercent leur activité collégiale hors de France. Le Collège dispose d'un réseau de correspondants répartis dans de nombreux pays. Il collabore avec de nombreuses institutions et personnalités étrangères. Il interroge les particularités de la tradition occidentale de la philosophie, en la confrontant avec d'autres modes de pensée et de cultures.
- 3.** Ouverture sur la société. Le Collège est ouvert aux formes les plus originales du renouveau philosophique ; il est attentif à l'émergence des questionnements contemporains dans tous les domaines qui touchent à la vie sociale, culturelle, politique, artistique.

4. Ouverture sur les enjeux de l'enseignement et de l'éducation. Attentif à faire communiquer l'un avec l'autre les univers de l'enseignement et de la recherche, le Collège développe un ensemble de propositions et d'actions touchant la place de la philosophie dans le système éducatif, et visant à rapprocher chercheurs, enseignants et élèves du second degré.

Orientations de recherche

Les programmes de recherche accueillis au Collège se répartissent selon différentes intersections. Ces intersections fournissent une structure aux travaux du Collège, facilitent la sélection des projets et l'évaluation des résultats.

Il existe six intersections :

- *Philosophie/arts et littérature*
- *Philosophie/philosophies*
- *Philosophie/éducation*
- *Philosophie/ politique et société*
- *Philosophie/sciences humaines*
- *Philosophie/sciences et techniques*

Mise en œuvre

Une direction de programme fonctionne sur la base d'un séminaire qui définit la problématique générale de la recherche et lui assure une certaine publicité. Les directeurs et directrices de programme ont la possibilité d'inviter des intervenants dans leurs séminaires. Mais le séminaire peut n'être qu'un noyau initial sur lequel se greffent d'autres éléments. Les projets individuels peuvent se regrouper autour de projets communs, susceptibles de faire l'objet de demandes d'aide auprès d'organismes français ou étrangers soutenant la recherche.

Le Collège espère d'un(e) DP qu'il ou elle participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée collégiale, physiquement ou par internet, quatre fois par an en moyenne. **Un(e) DP est par ailleurs invité(e) à :**

- participer aux réunions des autres instances du Collège (Conseil de l'assemblée collégiale, Comité de rédaction de la revue *Rue Descartes*, Comité éditorial, commission Education) ;
- organiser des journées d'étude, des colloques, des débats sur des livres, des matinées et des après-midi d'études, en France et dans le monde ;
- participer aux activités collectives organisées par le Collège (Nuit des idées, Philo au musée, pôle cinéma...)
- écrire des textes destinés à publication sur le site www.ruedescartes.org et à proposer des numéros de la revue *Rue Descartes* ;
- établir des relations avec d'autres organismes de recherche (par exemple CNRS, EHESS, MSH, Universités, Collège de France, E.N.S., etc.), avec des institutions culturelles (Cité des Sciences et de l'Industrie, Instituts culturels français et étrangers, IRCAM, musées, etc.) et ouvrir ainsi des espaces de réflexion regroupant des personnes issues de milieux professionnels différents. **Dans le cadre de l'appartenance du Collège à l'Université Paris Lumières**, des liens pourront être établis avec les institutions qui la composent (www.u-plum.fr) ;
-

Les DP disposent des moyens suivants :

- mise à disposition de salles à Paris pour leurs activités au Collège ;

- accès à des crédits de fonctionnement pour les activités (invitation d'intervenants, achats de livres, déplacements et autres).

Les activités liées à une direction de programme peuvent se dérouler en France et à l'étranger. Siégeant à Paris, le Collège confie aux DP installé(e)s ailleurs le soin de développer des relations avec des institutions locales pour la réalisation de leurs activités.

Renouvellement partiel de l'assemblée collégiale - juillet 2019
formulaire d'inscription

Mme / M (entourez)	Prénom :	Nom :
Date de naissance :		
Adresse personnelle :		Tél. fixe : Tél. portable : email :
Profession :		
Si vous êtes enseignant ou chercheur en France, précisez votre rattachement administratif :		
Pays où vous exercerez votre activité principale durant la période juillet 2019 – juin 2025 :		

Titre du Programme :

De quelle intersection votre dossier relève-t-il ? (entourez une seule intersection)
<ul style="list-style-type: none">• philosophie/arts et littérature• philosophie/éducation• philosophie/philosophies• philosophie/politique et société• philosophie/sciences humaines• philosophie/sciences et techniques